



B.I.S.

Brèves Infos SIZUN-Saint-Cadou

Juillet
Août
N°14

INFORMATIONS MUNICIPALES

EMPLOI

La commune de Sizun recrute à compter du 01/09/2009, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une durée de un an, un agent pour le service scolaire de l'école maternelle – temps de travail annualisé : 22.5/35^{ème}

Missions : (les jours scolaires)

☞ **Garderie périscolaire** le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30

☞ **Restauration scolaire** : en charge de l'organisation du repas de midi de 11h45 à 15h15

☞ **Travaux de ménage** : 12h à chaque période de vacances scolaires

Candidature pour le **07/08/2009** à adresser en mairie de SIZUN.

ZOOM SUR...

les permanences des élus

Le Maire et les adjoints sont à la disposition des Sizuniens sur rendez-vous.
Contactez la mairie.

BONNES VACANCES !

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30
Le samedi :
De 8h30 à 12h00

DECHETTERIE

(du 1^{er} avril au 30 septembre)

lundi, mercredi et samedi
9h - 12h et 14h - 18h30
vendredi
14h - 18h30

BIBLIOTHEQUE

☎ **02-98-68-83-81**

Lundi :
16h00 – 18h00
Mercredi et samedi :
10h00 – 12h00

Qualité de l'eau 2008

Bactériologie : conforme
Nitrates : conforme, teneur maximale : 23 mg/L ; teneur moyenne : 21 mg/L.
Pesticides : conforme
Dureté : TH moyen de 7°F
eau très peu calcaire.
Fluor : eau pauvre

Permanences en mairie

A.D.I.L. : le 4^{ème} mardi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Affaires sociales : le jeudi de 14h00 à 15h30 (sur rendez-vous)

Mission locale : le 3^{ème} mercredi du mois de 8h30 à 12h00

Plan Local Habitat : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h00 à 15h30

Conciliateur : le 2^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 10 juin 2009

☞ ENQUETES PUBLIQUES :

• **GAEC du Manoir (La Martyre) :** le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier présenté par le GAEC du Manoir en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter et de restructurer un élevage porcin.

• **Carrière des Monts d'Arrée (Commana) :** le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier présenté par M. Jacques KERRIEL en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter la carrière des Monts d'Arrée à Commana.

☞ APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLU :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (...), dit que, conformément à l'article L. 123-10 du code de l'urbanisme, la révision simplifiée du plan local d'urbanisme est tenue à disposition du public en mairie de Sizun ainsi que dans les locaux de la préfecture du Finistère. (...)

☞ REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE : (...)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de charte du Parc naturel régional d'Armorique, de confirmer son adhésion au Syndicat Mixte du Parc naturel régional d'Armorique, d'adopter les statuts du Parc Naturel Régional d'Armorique.

☞ TIRAGE AU SORT DES JURES 2010 :

Après tirage au sort, la liste s'établit comme suit : GOURVES née POULIQUEN Jeanne ; CABIOC'H née LE ROUX Odette ; GUILLOU Alain.

☞ SUBVENTIONS 2009 :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur les différentes subventions à accorder au titre de l'exercice 2009. La commission finances propose d'adopter les principes suivants :

- sports de compétition : forfait 500€ et 20€ /jeune licencié et 10 €/adulte licencié
- sports de loisirs : 20€/jeune licencié et 10€/adulte licencié
- autres demandes : étude au cas par cas

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2009 :

NOM	MONTANT	NOM	MONTANT
Amicale Sportive Foot	3 440 €	AAPPMA ELORN	100 €
Entente Ploudiry-Sizun Handball	2 460 €	Centre Nautique de l'Arrée	600 €
Club des Retraités de SIZUN	400 €	Comité d'Animation	1 000 €
Amicale des retraités Saint-Cadou	100 €	Ecole Diwan Commana	918 €
Comité des Fêtes de Saint-Cadou	230 €	Amicale des Elus et des Salariés	500 €
A Livre Ouvert (bibliothèque)	3 193 €	Vie Libre	80 €
ADMR	400€	Banque Alimentaire	107 €
Comité Départemental du Tourisme	115€	Les P'tites Mains	2 532 €
Croix d'Or	80€	A.S.S.T. Tennis	620 €
Croix Rouge	80 €	ADAJE	3 497 €
Sport Scolaire Collège	230 €	G.A.L. Art floral + patchwork	80 €
Sport Scolaire école primaire publique	100 €	S.P.R.E.V.	1 472 €
Sport Scolaire école primaire privée	100 €	Moto Club les Vadrouilleurs	50 €

☞ **Contrat d'association école Saint-Vincent :** Après en avoir délibéré, 11 pour, 5 abstentions, les membres du Conseil Municipal décident de fixer le montant 2009 à 600 € par élève de Sizun, soit 38 400 €. (...)

☞ **SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE :** le complément d'information réclamé suite au dernier conseil municipal, concernant la demande de subvention pour les différentes interventions d'artistes dans les classes au cours de l'année scolaire a été fourni. Le vote de la subvention est à nouveau ajourné vu l'importance du montant demandé-une discussion aura lieu entre la mairie et l'amicale laïque. (...)

☞ **TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES 2009/2010 :** enfant de maternelle : 30€ ; autres enfants : 56€ ; 2^{ème} enfant : 38€ ; 3^{ème} enfant : 20 €, le transport du 4^{ème} sera gratuit, tarif pensionnaire : 30€.

☞ **TARIF CARTE DEMI-PENSION 1^{er} trimestre 2009/2010 :** 124 €

☞ **DEVENIR DES BATIMENTS DE L'ACTUELLE RESIDENCE DU VAL D'ELORN :** la question du devenir des bâtiments est posée : achat par la commune ou dénonciation du bail Armorique Habitat. Y a-t-il un besoin pour la bibliothèque, des locaux pour les associations, des bureaux à louer, du logement locatif ? Il s'avère que oui. Le Conseil donne donc un avis favorable pour engager les négociations avec Armorique Habitat.

☞ COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS : (...)

- **Ressources humaines :** emplois saisonniers 2009 :

Piscine : Armel MALECOT (MNS), Emilie BELLEC et Marion CAVALEC (entrées) ; **Camping :** Laura CORBIN, Julie VERVEUR, Cyndie VIALON et Juliette MAGOARIEC ; **Office du tourisme :** Morgane LE MENN, Manon BOUCHER, Tristan ABGRALL et Erwan AUDEBERT ; **Services techniques :** Tanguy LE GALL, Romain TARIOL et Alexandre POULIQUEN. (...)

- **Voirie :** choix des routes et des places à enrober pour 2009 : route du Drennec, Roudouderc'h, Loc-Ildut, Kervenan, Place St-Cadou et Salle des sports
- **Sports, jeunesse, vie associative :** 3 candidats au poste de directeur de l'ALSH ont été reçus suite à l'offre d'emploi qui avait été lancée. Les profils ne correspondant pas exactement aux souhaits, le jury se donne un temps de réflexion – la commission se réunira ensuite à nouveau pour travailler. (...)

COMMUNIQUES

◆ EN MAIRIE :

☞ **Déclaration des forages domestiques** : La loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques impose, depuis le 1^{er} janvier 2009, une déclaration au maire des puits et forages réalisés pour les usages domestiques d'une famille. Les propriétaires peuvent télécharger le formulaire et être informé des nouvelles règles en la matière sur le site Internet : <http://www.forages-domestiques.gouv.fr>. Il est rappelé que la déclaration des puits et forages domestiques en mairie doit être faite avant le 31 décembre 2009 pour les ouvrages existant au 31 décembre 2008, et un mois avant le début des travaux pour les ouvrages créés ou à créer à partir du 1^{er} janvier 2009.

☞ Divagation de chiens :



Suite à des plaintes en mairie, nous vous rappelons une nouvelle fois que la divagation des animaux est strictement interdite. Les propriétaires de chiens sont priés de les tenir à l'attache, ils sont responsables de tout incident qu'ils pourraient provoquer.

☞ **Désherbage** : Pour le bien de tous, il est demandé à chacun de nettoyer devant son domicile sans utiliser de désherbant chimique.

◆ OFFICE DU TOURISME (☎ 02-98-68-88-40) :

☞ Ouvert du 15 juin au 31 août 2009

⊙ tous les jours de 10H à 12H et de 14H à 19H – Dimanche et jours fériés de 10H à 12H

☞ **EXPOSITION PEINTURE** (« peintres de Sizun et des Monts d'Arrée ») du 6 juillet au 28 août 2009

☞ **VISITE guidée des usines MAGSI et OXYMAX** le 8 et 22 juillet et le 26 août de 10h30 à 12h00. RDV à l'office à 10h15. Inscription et renseignement à l'office du tourisme.

◆ BIBLIOTHEQUE : un choix de plus de 300 CD

La bibliothèque propose, en prêt, plus de 300 CD, très variés : rock, rap, techno, musique du monde, musique classique... Ainsi sont mis à la disposition des adhérent(e)s 62 CD de musique et chanson française, 76 CD de musique du monde, 65 CD de musique électronique, techno, rock, rap, 28 CD de blues et jazz, 42 CD de musique classique et de musique de film, 26 CD à destination des enfants avec, pour plusieurs, des livrets d'accompagnement... Maintenant chaque famille pourra emprunter 3 CD pour une durée de 15 jours. On peut bien sûr échanger plus souvent. Ces 300 CD seront remplacés par d'autres dans 6 mois. Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

◆ TRI DES DECHETS :

Les ampoules

Parce qu'elles sont économiques et écologiques, nous sommes déjà nombreux à avoir adopté les lampes à économie d'énergie. Et si ce n'est pas encore fait, cela ne saurait tarder. Parce qu'elles sont énergivores, les ampoules à incandescence (à filament) disparaîtront de la vente pour 2012.

Des lampes dites « écologiques ». OUI, MAIS à condition de les TRIER !

A TRIER : les lampes à économie d'énergie (déposer en déchetterie ou dans un magasin collecteur)

ASTUCE : il s'agit des lampes où figurent le symbole « poubelle barrée »

Ex. lampes fluocompactes (à économie d'énergie), tubes fluorescents ou néons, lampes à LED

A JETER AUX ORDURES MENAGERES : les ampoules à filament et les ampoules halogènes



En savoir plus : www.malampe.org

www.pays-de-landivisiau.com/images/fiches/ampoules.pdf

La CCPL travaille en partenariat avec Recylum pour la collecte des lampes usagées sur les déchetteries. Recylum est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics. Avec l'Eco-contribution payée par le consommateur pour tout achat, il organise la collecte et le recyclage des lampes usagées.



Corneilles, corbeaux... dégâts et nuisances

Des plaintes concernant les invasions d'espèces nuisibles arrivent en mairie. Quelques oiseaux peuvent créer des déprédations importantes aux activités agricoles et humaines en général. Des moyens de lutte existent. Nous vous invitons à contacter la FEFIDEC basée à Guipavas au ☎ 02-98-43-04-44.

Des imprimés de constatation de dégâts de la Chambre d'Agriculture du Finistère sont disponibles en mairie.

MEMENTO

MANIFESTATION

❖ **13 juillet :**
Repas champêtre, feu
d'artifice, bal
populaire

❖ **26 juillet :**
Pardon de Loc Ildut
(messe à 10h30, repas
champêtre, animations
diverses)

❖ **14 août :**
Marché du terroir

MESSE

- 4 juillet : Commana à 10h30
- 12 juillet : Sizun à 10h30
- 19 juillet : St Sauveur à 10h30
- 26 juillet : Pardon de Loc Ildut à 10h30
- 2 août : Commana à 10h30
- 9 août : Sizun à 10h30
- 15 août : Sizun à 10h30
- 23 août : Sizun à 10h30
- 30 août : Commana à 10h30
- 6 septembre : St Sauveur à 10h30
- Le samedi à Locmélar à 18h00

GARDES



Médecins :

Dr Robert CRENN : ☎ 02-98-68-82-92
Dr Luc PAUGAM : ☎ 02-98-68-80-05
Garde de WE, jour férié et nuit :
composez le 15

Pharmacies :

Pour connaître les 3 pharmacies les
plus proches du lieu d'appel : ☎ 3237

Numéros d'urgence :

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

AUTRES PERMANENCES

- **ADMR** (49 bis rue de l'Argoat) ☎ 02-98-24-10-88
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00
Bureaux fermés au public le mardi après-midi et le
jeudi matin (permanence téléphonique uniquement)
- **Relais Assitantes Maternelles (RAM)**
(bureau de St-Ildut)
Le vendredi de 13h30 à 17h00

Rentrée scolaire :

Maternelle/primaire : jeudi 3 septembre
Collège / lycée : mercredi 2 septembre

A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Ouverture du 6 juillet au 29 août 2009
(fermé le 13 juillet)

Inscription au Gollen ou par téléphone au
02-98-24-11-25

Ouverture le mercredi à partir du 9
septembre.
Renseignement en mairie.

RECTIFICATIF

Suite à la parution du bulletin
du mois de juin, certaines
activités ont été omises dans
la liste des services de la
commune. Veuillez nous en
excuser. Voici un ajout à la
liste :

LE BOT Annie	Magnétiseuse, relation d'aide	Le Gollen	02-98-24-11-06
PAILLARD Kevin	Dessinateur projeteur en génie civil	Keroues	02-98-24-15-56
L'OFFICIAL Serge	Le Temps Apprivoisé (loisirs créatifs, jointoyeur)	4 rue du Dr Corre	02-98-24-10-11
BRO AN ARE (magasin de producteurs)		3 Place Abbé Broch	02-98-81-49-10